



QUAND TOUT SERA PRIVE, ON SERA PRIVE-ES DE TOUT !

Le privé, c'est fait pour gagner de l'argent : l'argent, c'est à vous qu'on le prend !

L'argent on vous le prend directement en augmentant vos impôts, en cassant les différents statuts du personnel des entreprises, le code du travail, en bloquant vos salaires et en diminuant vos rémunérations périphériques.

L'argent on vous prend indirectement en cassant les services publics :

Dans l'énergie c'est remise à la concurrence des barrages hydrauliques, l'augmentation de la précarité énergétique, etc.

A la Poste, c'est : la fermeture de bureaux ; les autres transformés en supérettes, des démarches à réaliser obligatoirement sur automate, des temps d'attente à rallonge donc le recours à des services de livraison... pour celles et ceux qui en ont les moyens !

Dans les transports, c'est : l'augmentation des prix, la disparition des lignes non rentables, moins de maintenance et de sécurité, des retards, donc le recours aux voitures, autoroutes et taxis... pour celles et ceux qui en ont les moyens !

Dans la santé, c'est la fermeture de lits, voire de services, l'abandon de certaines spécialités non rentables, des durées d'attente qui s'allongent et des durées d'hospitalisation qui se réduisent, donc le recours aux cliniques, aux spécialistes en libéral et aux soins infirmiers à domicile... pour celles et ceux qui en ont les moyens !

Dans l'enseignement, c'est : la fermeture de classes où d'écoles, des classes surchargées, la sélection des élèves à l'entrée à l'Université, donc le recours aux commerces de soutien scolaire... pour celles et ceux qui en ont les moyens !

A l'inspection du travail, c'est : de moins en moins de réponses aux demandes des salarié-e-s, des contrôles de moins en moins aux prises avec les besoins du terrain, donc le recours aux conseils juridiques payants... pour celles et ceux qui en ont les moyens !

A la justice, c'est : des tribunaux qui disparaissent, des délais de procédure inadmissibles, des procédures de plus en plus complexes, donc la renonciation à faire valoir ses droits... sauf pour celles et ceux qui en ont les moyens !

**SALAIRES - SERVICES PUBLICS : VENEZ NOMBREUX-SES EN
DEBATTRE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
JEUDI 12 AVRIL A 15H00 AU RESTAURANT CCAS
POINTAGE EN CODE 028**